

16 Avenue du Pont de France 11300 LIMOUX
Tél. 04 68 31 08 85 – Fax 04 68 31 47 72
Société coopérative agricole à capital variable
N° agrément préfectoral : 11190 - code NAF: 1101Z
RCS Carcassonne 775 803 117 SIRET 775 803 117 00016
N° TVA intracommunautaire FR93 775 803 117
N° agrément Dist. Phyto : LR00038 distributeur professionnel

OÏDIUM

Les contaminations primaires peuvent intervenir tôt, dès le stade feuilles étalées et s'étendre jusqu'à la floraison.

Ces symptômes sont difficilement détectables. La sensibilité variétale et l'historique de la parcelle sont les deux critères à suivre pour que la lutte contre l'oïdium soit pertinente. Le positionnement d'un fongicide devient nécessaire.

OIDIUM	Dose / ha	Classe ment	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
PROSPER	0.6 L	Xn, N	EUH401, H410, H302, H315, H317, H318, H332	20 m	35 jours	24 heures
FORMOSE	0.4 L	Xn, N	EUH401, H410, H302, H361, H318, H332	5 m	14 jours	24 heures
MILORD	0.5 L	Xn, N	EUH401, H410, H302, H312, H317, H318, H332, H361FD	5 m	35 jours	48 heures
BARREUR	0.25 L	Xn, N	EUH401, H411, H302, H304, H315, H319, H336	5 m	30 jours	24 heures
KARAMAT PRO	1.5 L	Xi, N	H319 H315 H411	5 m	21 jours	24 heures
SAFRAN	0.4 L	Xn, N	H304, H319, H411, EUH066	5 m	30 jours	24 heures

En **agriculture biologique**, les fongicides utilisables pour lutter contre l'oïdium sont les suivants :

OIDIUM	Dose/ ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DRE
MICROTHIOL SP DISPERS	12.5 Kg	Sc	EUH401	5 m	3 jours	24 heures
HELIOSOUFRE	7.5 L	Xi	EUH401, H318	5 m	3 jours	24 heures
MICROTHIOL SP LIQUIDE	12.5 L	Sc	H317 H319	5 m	3 jours	48 heures

PRODUITS ALTERNATIFS ET BIOCONTROLES

Ces produits ont un niveau d'efficacité souvent inférieur aux produits conventionnels. Il est préconisé de les associer avec du SOUFRE MOUILLABLE.

LIMOCIDE base 100 L d'eau, 0.6% en association avec 5 kg/ha de **MICROTHIOL**

ARMICARB 3 Kg + 2Kg de **MICROTHIOL**

ROMEO 0.250 kg/ha + 3kg/ha de **MICROTHIOL**

MILDIOU

Les précipitations de ces derniers jours font augmenter le risque. Les températures froides ralentissent le cycle du champignon mais elles n'empêchent pas les contaminations.

Nous vous conseillons d'utiliser des produits systémiques :

MILDIOU	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DER
SLOGAN	4 kg	Xi, N	EUH401, H317, H410, H373, H315	5 m	28 jours	48 heures
MILDICUT	4.5 L	Xn, N	EUH401, H412	5 m	28 jours	48 heures
MOMENTUM	4 kg	Xn, N	EUH401, H317, H410, H373, H315	20 m	28 jours	6 heures
FANTIC	2 kg	Xn, N	EUH401, H317, H410, H318, H332, H351	20 m	42 jours	48 heures
AMALFI	2.5 L	Xn, N	H317, H319, H351, H400, H411, EUH401	5 m	42 jours	48 heures

Sur mildiou en **agriculture biologique**, préférer les hydroxydes de cuivre aux sulfates :

La dose est à moduler en fonction de la végétation.

MILDIOU	Dose/ha	Classement	Phrase de risque	ZNT	DAR	DER
MICROS-COP	2 Kg	Xn, N	EUH401, H400, H410, H302, H315, H318	20 m	21 jours	48 heures
BOUILLIE BORD	3,750 Kg	Xi, N	EUH401, H318, H410	5m	21 jours	24heures

EBOURGEONNAGE

3 produits sont disponibles :

REGLONE - SPOTLIGHT - SORCIER

Utiliser des buses à injection d'air à 3kg de pression. Traiter les vignes de plus de 4 ans (1 an plantation + 3 ans).

REGLONE

Ne pas traiter sur les vignes de moins de 4 ans. Attention aux plants de remplacement. Intervenir sur les pampres entre 15 et 20 cm et avant le début de la lignification, sur certains cépages une seconde application est nécessaire 2 à 3 semaines plus tard.

REGLONE 1L + CANTOR 0.15L/hl

Les facteurs limitants pour ces produits sont la qualité de la pulvérisation et le stade herbacé du pampre.

SPOTLIGHT

Le SPOTLIGHT doit être appliqué sur des pampres verts ; il agit par contact d'où la nécessité d'avoir une bonne pulvérisation. Sur certains cépages une seconde application est nécessaire 2 à 3 semaines plus tard. Il n'est pas affecté par les conditions climatiques.

Il n'a aucune action sur les graminées (intéressant pour ne pas altérer le chiendent en vue d'un traitement spécifique)

SPOTLIGHT 0.3 L + CANTOR 0.15L/hl

Les facteurs limitants pour ce produit sont la qualité de la pulvérisation et le stade herbacé du pampre et son DAR est de 90 jours.

SORCIER

Le SORCIER doit être appliqué sur les pampres jeunes de la vigne (10 à 20 cm de long), il provoque le dessèchement des feuilles et des tiges touchées. Autorisé à 2 applications par an.

SORCIER 0.2 L + CANTOR 0.15L/hl

Facteurs limitants identiques au SPOTLIGHT.

EBOURGEONNAGE	Classement	Phase de risque	ZNT	DAR	DER
REGLONE	T, N	R22 R23 R43 R48/25 R50/53 R37/38	5 m	90 jours	48 heures
SPOTLIGHT PLUS	Xi, N	R38 R43 R50/53	5 m	90 jours	48 heures
SORCIER	Xi, N	R38 R41 R50/53	5 m	90 jours	48 heures

CHLOROSE FERRIQUE

Beaucoup de symptômes sont observés, vous pouvez intervenir avant fleur avec **DYONIFER 2L/ha**.

SECURISATION DE LA FLORAISON

Invitation page suivante.

Le service technique

Gilles AVERSENQ 06.30.54.88.26

Hervé MARROT 06.72.65.91.92

Mathieu RUFFIE 06.89.56.56.51

VIVAFLOR[®]
VITIFORCE GO

INVITATION 15 MAI

2018

**Venez (re)découvrir le Vivaflor[®]
autour d'un petit-déjeuner convivial
Mardi 15 mai
De 9h30 à 12h
Au dépôt de la Cavale à Limoux**

Sécurisez votre floraison avec
Vivaflor[®], biostimulant à base de GoActiv[®]

Sur le Sud Est

En 2017,
sur 12 tests,

+ 24,6%

Depuis 2009,
sur 85 tests,

+ 22,4%

de poids à fermeture de grappe



Principe actif
Homologué
additif agronomique
AMM n°1160068

Sur deux ans, dans les essais Cavale*,
c'est + 21% de rendement supplémentaire,
soit en moyenne + 1 100€ / ha de marge nette

*Trois parcelles suivies sur plusieurs années: Château Flandry, Monsieur Boyer et Domaine Peruzaro

**Une assurance supplémentaire pour
une vigne moins sensible aux
conditions climatiques**



Grappes
séparées
2L/ha



Début à pleine
floraison
2L/ha



Fin floraison à
début nouaison
2L/ha

Vivaflor[®] : marque déposée Laboratoires Goëmar SAS - Composition : Bore (B) : 26,8 g/L - Magnésium (MgO) : 68,8 - GoActiv[®] (filtrat d'algues)
GoActiv[®] : AMM n°1160068 - Additif Agronomique à base de filtrat d'algues
Classement : P102 - EUH 210 - fiche de données de sécurité disponible pour les professionnels
Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE n°834/2007

ARYSTA LIFESCIENCE FRANCE SAS
Tour Montparnasse - 13^{ème} étage - 33 avenue du Maine - 75015 Paris - Tél 01.40.64.49.15 - Fax : 01.40.64.49.34
email : contact.france@arysta.com - www.arystalifescience.fr - Numéro d'agrément de distribution IF 02116

 **Arysta**
LifeScience

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**